



Approche Typologique d'un Espace Intermediaire

Emmanuelle Bonerandi
Université Lyon, France



Abstract

Recent works on the becoming of the rural areas in France and in the Western countries alternate between the sets of themes of the rebirth or of the rural crisis. With through the example of Thiérache, a space with a rural dominant, located in contact with North, Picardy, Ardennes and Belgium, this article shows that the situations are sometimes intermediate and often temporary. The thierachian space underwent triple demographic, socio-economic and space crisis. The marks are durably present on the men and the territories. However, the situation is not irremediable as testify some emerging rebirths, primarily related to permanent or temporary residential dynamics. Thiérache is thus with the crossing of several dynamic space conflicts. The choice of an allied less dense space configuration to a step of territorial quality could constitute a solution for the future of this space of margin in lack of urbanity.

Lors d'un colloque sur le devenir des pays de bocage tenu en 1987, Jean Vaudois définissait la crise agricole thiérachienne comme le produit d'une *"crise complexe qui résulte de la combinaison de deux crises, une démographique et une économique, qui portent en germe une troisième crise, plus grave dans ses conséquences, une crise territoriale"*. Cette réflexion est à généraliser à l'ensemble de l'espace et des activités. Espaces urbains comme espaces ruraux sont également concernés, la majorité des secteurs d'activité sont touchés, la population diminue inexorablement. Le caractère systématique de la crise entraîne une dégradation des conditions d'existence et un risque pour le maintien de l'organisation spatiale locale de cet espace situé aux confins du territoire français (fig.1).

Anatomie d'une Région en Crise

L'acuité de la crise est indéniable si l'on recourt aux indicateurs statistiques qui permettent de quantifier la dégradation. Elle se double d'une analyse des paysages qui permet de cerner les ruptures sensibles qui s'expriment avec force à l'observateur.

Les Déchirures Sensibles

Parcourant la Thiérache, l'observateur est frappé par une impression d'abandon. Les marques de dégradation sont nombreuses et multiples, à commencer par le développement des friches industrielles¹. La Thiérache de l'Aisne concentre 35 % des friches du département alors que les établissements industriels en activité² ne représentent que 11 % du total départemental. Au-delà de la disparition de certaines activités industrielles liées à la mutation du système productif (filature, aciérie), d'autres friches révèlent une dégradation d'ensemble touchant aussi bien le milieu rural que le milieu urbain.

¹La friche peut être définie comme tout espace anciennement utilisé par des activités agricole, industrielle, commerciale ou sociale, désormais sans affectation et sans utilisation. Elle témoigne d'une évolution régressive.

²Etablissements d'au moins 10 salariés.

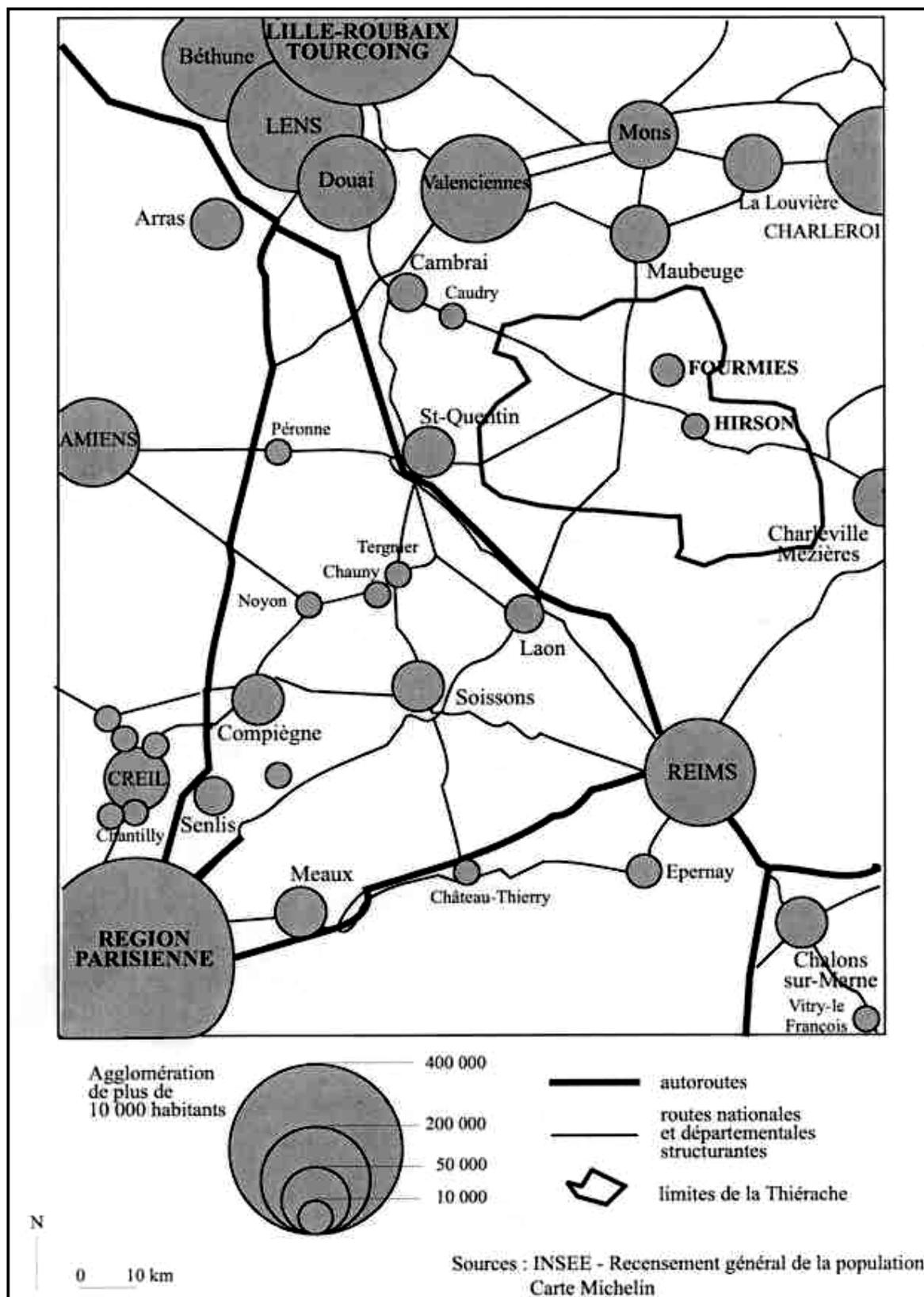


Figure 1. Un réseau urbain ignorant la Thiérache.

Lorsque l'activité demeure, le bâtiment est souvent largement sous-utilisé. Les vitrines des commerces sont souvent sinistres, la qualité des articles est médiocre, le suivi de la mode

Approche Typologique d'un Espace Intermediaire

reste secondaire. Ce n'est, la plupart du temps, qu'une adaptation de l'offre à la demande. L'agriculture semble moins souffrir du phénomène d'abandon. La mutation du bassin laitier a entraîné une profonde restructuration foncière (agrandissement des parcelles et débocagisation). Les traces d'abandon concernent les bâtiments d'habitation et d'exploitation lors de l'arrêt de l'activité.

L'Antériorité de la Crise Économique

L'intensité de la crise est encore plus évidente en ce qui concerne la population active (fig. 2).



Figure 2. Evolution de la population active employée, 1962-1990: A. Evolution absolue; B. Evolution relative.

La population active totale (actifs employés et demandeurs d'emploi) chute de 13,8 % entre 1962 et 1990 (-10 302 actifs). Cependant, on observe un net ralentissement de la diminution entre les deux périodes (-12 % entre 1962 et 1975 contre -1,5 % entre 1975 et 1990). Il semblerait que, depuis 1975, la population active se maintienne sur place alors même que l'emploi est en pleine crise, révélant soit une inertie spatiale, soit des mouvements de migrations alternantes vers les pôles d'emploi extérieurs qui compensent les difficultés locales. Le taux d'actifs employés³ passe de 38,5 % en 1962 à 32,9 % en 1990 alors que le taux de chômage s'accroît dans le même temps de 1,2 % à 16,5 %, passant de 907 à 13 858 demandeurs d'emploi. Cette moyenne régionale masque les 25 à 30 % de chômage recensés dans les communes urbaines et industrielles. Ces données traduisent la profonde dégradation du marché local de l'emploi et les sérieuses difficultés économiques.

La perte la plus sensible d'actifs employés se situe entre 1962 et 1975, contredisant l'idée d'une crise économique se déclarant dans les années 1970 à la faveur d'un phénomène conjoncturel. La crise économique est de nature structurelle et débute bien avant le «mythique» choc pétrolier de 1973. La chute des non salariés, c'est-à-dire essentiellement des emplois agricoles en liaison avec la modernisation du secteur, est largement responsable de cette situation (-45 %, soit une perte de 19 081 non salariés sur une perte totale de 20 616 actifs employés). L'évolution des secteurs d'activité est en parfaite corrélation avec ce déclin généralisé de l'activité. Si les actifs agricoles représentent encore 15 % des actifs employés en 1990, ils ont subi une formidable érosion depuis 1962 (31 % des actifs employés). Malgré la progression générale des emplois de service (de 28 % à 51 % des actifs employés), la montée du secteur tertiaire ne permet pas de compenser la chute des effectifs industriels à laquelle s'ajoute l'érosion des emplois agricoles. Le taux de compensation entre secteur tertiaire et secteur secondaire⁴ est beaucoup trop faible pour absorber la chute des effectifs industriels. Entre 1982 et 1992, ce taux est de 0,5, ce qui signifie que pour deux actifs perdus dans l'industrie, un seul apparaît dans le tertiaire. La hausse de l'activité féminine, essentiellement dans le salariat, n'enraye pas le mécanisme. Au contraire, elle semble le renforcer, entraînant une concurrence plus vive sur un marché de l'emploi exsangue.

Des Chiffres Éloquents, Témoins d'une Crise Globale

³Le taux d'actifs employés est le rapport entre les actifs employés et la population totale.

⁴Rapport entre l'évolution des actifs employés dans le tertiaire et celle dans le secondaire.

BONERANDI

L'analyse effectuée par le Service Départemental d'Aménagement Rural de l'Aisne à la fin des années 1960 met l'accent sur la dégradation générale de la Thiérache à travers la stagnation démographique, la situation préoccupante de l'emploi et la vétusté du patrimoine immobilier.

Les conclusions de l'analyse menée de 1962 à 1990 (données de l'INSEE⁵) ne sont guère différentes et ne font que révéler une situation ancienne.

Si l'on s'intéresse à la dynamique démographique, centrale dans la réflexion sur la renaissance ou la crise des espaces ruraux, on observe une véritable hémorragie démographique (fig. 3).

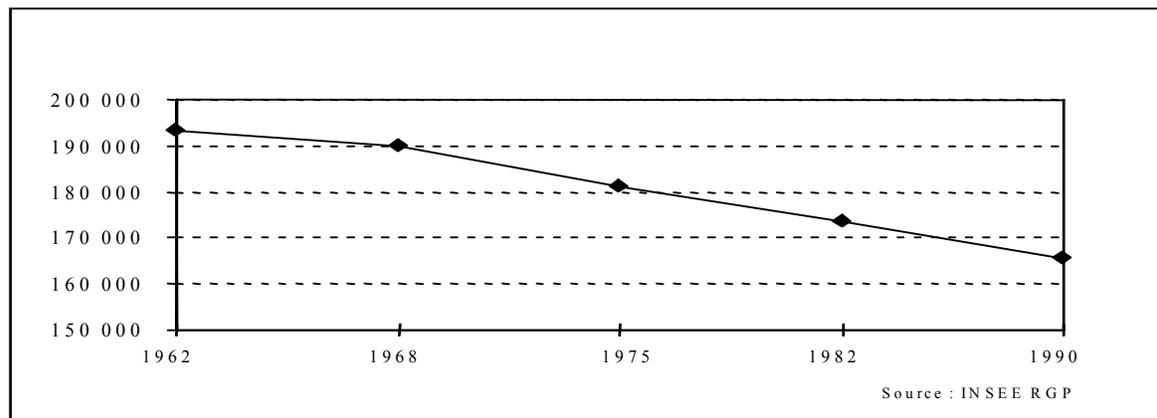


Figure 3. Evolution démographique de la Thiérache, 1962-1990.

Entre 1962 et 1990, la population est passée de 193 455 à 165 434 habitants, soit une perte sèche de 28 021 habitants (-14,5 %). Reprenant l'année charnière du recensement de 1975 qui marque la reprise de certaines zones rurales, on note au contraire ici une aggravation du déclin démographique (-6,5 % de 1962 à 1975 et -8,6 % de 1975 à 1990). La diminution de la population est due à un solde migratoire largement négatif que ne compense pas un solde naturel encore positif mais en voie de dégradation. Sur 301 communes, 134 (44,5 %) perdent entre 25 et 50 % de leur population entre 1962 et 1990. Seules 8 communes font le mouvement inverse. Cette évolution entraîne un vieillissement relatif de la population. Le phénomène est relativisé par la présence majoritaire de catégories d'âge intermédiaire. La population vieillit essentiellement par un déficit de naissances.

Le marché du logement est profondément dégradé. Le nombre de résidences principales évolue faiblement, passant de 58 812 en 1962 à 59 610 en 1990. Le parc de logements est ancien. 71 % des logements ont été construits avant 1949 (et souvent 1915) contre 6 % entre 1982 et 1990. A cela s'ajoute un retard dans le confort. On considère fréquemment que la Thiérache est en retard d'un recensement par rapport à la moyenne française. Seules 54 % des résidences principales sont considérées par l'INSEE comme confortables. Près de 15 % d'entre elles ne bénéficient pas encore de W.C. intérieurs. Le manque de confort et l'ancienneté sont surtout sensibles en milieu rural. La médiocre qualité de l'immobilier résidentiel constitue souvent un handicap lors de la vente du bien.

Le Fragile Pointement d'une Vocation Résidentielle

L'entrée par le logement permet de constater le développement d'une vocation résidentielle, facteur de renouveau démographique, même s'il reste dans des proportions limitées et ne touchent que des communes isolées. L'analyse du parc de logements fait également ressortir le développement des résidences secondaires, fait important pour le maintien du bâti existant.

⁵INSEE = Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Approche Typologique d'un Espace Intermediaire

Une Nouvelle Dynamique Résidentielle

Le seul fait de la construction neuve, pourtant globalement faible (5,5 % du parc de logement existant en 1990 a été construit depuis 1982, 11,8 % depuis 1975) fait apparaître des disparités spatiales. Les nouvelles installations permanentes relèvent de deux processus contradictoires mais complémentaires. D'une part, on assiste au classique processus de desserrement urbain, d'autre part, on observe une concentration des personnes âgées dans les bourgs ruraux⁶. La périurbanisation touche à la fois les communes rurales attenantes des pôles urbains locaux (Fourmies, Hirson, Avesnes-sur-Helpe, Guise et Vervins, essentiellement) mais aussi des communes rurales au contact des aires urbaines extérieures. Il s'agit surtout de la frange nord-est au contact de la vallée de la Sambre et du sud-est à proximité de Charleville-Mézières. Ainsi, la population de la commune de Raillicourt-Barbaise est passée de 216 habitants en 1975 à 315 en 1990, 29 % des logements ont été construits entre ces deux dates. On note l'arrivée massive de couples belges d'âge intermédiaires désirant accéder à la propriété à des coûts attractifs. Le phénomène a été constaté avec vigueur dans quelques communes, sans que l'on puisse l'étendre à l'ensemble des communes frontalières malgré son intensité ponctuelle.

Un autre phénomène concerne les cantons ruraux les moins denses où l'on note des mouvements de population des petites communes rurales vers les bourgs ruraux pourvus d'un tissu complet de commerces alimentaires et de services, notamment médicaux. L'incidence démographique est moins significative car il s'agit souvent de couples retraités ou de personnes âgées isolées. Les effets sur la construction neuve sont pratiquement inexistant car il s'agit de rachat ou de location de maisons ou d'appartements. Cependant, ce mouvement permet localement le maintien des commerces et des services.

Certains espaces connaissent une renaissance liée aux aménités reconnues au milieu rural (calme, qualité du cadre de vie, opportunité foncière attractive). La présence d'un axe routier est un facteur apprécié mais le facteur déclenchant est souvent la présence de service (école ou médecin) qui représente un différentiel important entre les communes. En outre, peu de communes possèdent du terrain à bâtir et rares sont encore les agriculteurs à vouloir céder du foncier, même si on observe un léger changement dans ce domaine.

L'Émergence d'une Occupation Secondaire

Le phénomène est très localisé. Ignorant pratiquement l'Avesnois, les résidences secondaires se concentrent essentiellement sur les marges sud et dans les cantons ruraux ardennais. 40 communes comptent plus de 20 % de leur parc de logements en résidences secondaires en 1990, elles étaient 24 en 1975 et seulement une en 1962.

Pendant longtemps, les résidences secondaires étaient le fait de propriétés familiales conservées par des Thiérachiens de souche partis travailler en région parisienne ou lilloise ainsi que de quelques couples de Parisiens, de Lillois ou de Rémois. Souvent ils ont revendu les maisons une fois les enfants arrivés à l'âge adulte, plus rarement ils se sont installés définitivement une fois à la retraite. Depuis une vingtaine d'années et avec un essor depuis 5 à 10 ans, ce sont des gens sans attaches locales qui s'installent. Il s'agit généralement de familles avec enfants, d'âge intermédiaire et de catégories sociales relativement aisées par rapport à la moyenne locale (beaucoup d'artistes et de professions libérales). On note dans certaines communes une « déferlante » de Hollandais ou de Belges recherchant des maisons anciennes pour un prix modique (rarement supérieur à 250 000 francs), ce qui ne concurrence pas la demande locale. Le choix se porte sur des maisons le plus souvent à l'état de ruine qui, sans cela, demeureraient vacantes. Le développement des résidences secondaires est un facteur de réhabilitation "naturelle" du bâti sans incitation extérieure. Cependant, il est rare de noter une diffusion de la réhabilitation parmi les propriétaires locaux occupants. Si les travaux permettent une amélioration générale des villages, ils n'entraînent que peu de retombées sur

⁶Ces deux mouvements ressortent de l'analyse des indicateurs chiffrés croisés avec les renseignements obtenus lors des enquêtes auprès des maires.

BONERANDI

l'économie locale, les résidents temporaires pratiquant dans une très large majorité l'auto-réhabilitation avec des matériaux récupérés ou achetés à l'extérieur.

Ce phénomène est rarement couplé avec l'installation permanente. Si l'on considère les seules communes dont le taux de résidences secondaires dépasse 20 %, il s'agit de communes rurales de petite taille (entre 50 et 300 habitants) dont l'évolution démographique est largement négative et dont les taux de constructions neuves sont dérisoires.

La Thiérache, Entre Crise et Renaissance, Approche Typologique Communale

L'appréhension d'ensemble sur la moyenne et sur la longue période impose le constat d'un espace en crise, mais un changement d'échelle et de temporalité fait apparaître des situations variées et contrastées. A une décomposition généralisée répondent des situations locales de reprise. On observe une diversité spatiale entre communes en déclin récent ou durable, communes stabilisées et communes en croissance. La Thiérache se situe au croisement de plusieurs types d'espaces ruraux même si la typologie socio-économique effectuée par la SEGESA la classe parmi les espaces en difficulté⁷. Afin de synthétiser les observations, une analyse multivariée communale par classification ascendante hiérarchique a été menée à partir de 21 critères dynamiques (1975-1990) et statiques (1990) concernant aussi bien la démographie, les données socio-économiques, le cadre de vie et l'attractivité spatiale.

On aboutit alors à une typologie socio-économique des communes en 1990 qui distingue 6 classes (fig. 4).

Les **communes rurales résidentielles attractives** sont caractérisées par un taux largement supérieur à la moyenne de constructions récentes (11 %/6 %) associé à une évolution positive des actifs employés (+13,5 %/-15 %) et de la population (+12 %/-8,5 %) entre 1975 et 1990. Ce groupe comptait 7,2 % de la population totale en 1975, il en concentre 8,8 % en 1990. La dynamique est même plus forte en ce qui concerne les actifs employés (7,4 % en 1975 contre 9,9 % en 1990). Ces communes accueillent des ménages actifs travaillant à l'extérieur avec de jeunes enfants (60 % de migrants alternants pour une moyenne de 48,5 %). Le phénomène de construction, même s'il reste limité, est largement supérieur à la moyenne. Il s'additionne avec une reprise des maisons à vendre qui entraîne une faible vacance du bâti (8,5 %). Si elles ne correspondent pas à un continuum spatial, ces communes répondent à une certaine logique de répartition: autour des petits pôles urbains locaux, dans les quelques pôles d'emploi ruraux isolés, ou au contact des aires urbaines extérieures.

Caractérisées par le taux de migrants alternants le plus important (62,7 %), les **communes rurales résidentielles fragilisées** (87) se distinguent par un dynamisme démographique moins intense (-5,7 % entre 1975 et 1990). L'évolution générale est plutôt celle de communes résidentielles proches des pôles d'emploi et des pôles urbains, dont la population, autrefois active, entre dans un stade de vieillissement. Leur devenir est incertain, soit elles évolueront vers un statut de communes de retraités, soit l'arrivée de jeunes actifs recherchant un logement en milieu rural inversera la tendance, à condition que l'offre foncière et immobilière, notamment locative, soit présente. Leur position à proximité des communes résidentielles attractives peut les entraîner dans la mouvance par effet de diffusion tout comme leur contiguïté avec les communes rurales en difficulté peut les faire basculer irrémédiablement dans un cycle de déclin.

Les 33 **communes urbaines et bourgs-centres** sont associés aux deux premiers groupes dans une relation de complémentarité. Elles se distinguent par un bon niveau d'équipement corrélé à un indice d'enclavement très faible, à un poids démographique dominant (elles regroupent 55,7 % de la population totale) et au taux de migrants alternants le plus faible (40,5 %). Le taux de non-salariat y est également très réduit (14,8 %). Ces communes exercent une fonction de pôles d'emplois et de services. Leur taille moyenne n'atteint cependant que 2 880 habitants, ce qui révèle un manque flagrant d'urbanité. Certains indicateurs montrent une situation fragile entraînant une perte d'attractivité et de polarité de ces

⁷La typologie définit 13 cantons "industrialisés et urbanisés en crise", 2 cantons "ruraux fragiles" et 3 cantons "en crise", in DATAR-SEGESA, 1993, *Essai de typologie socio-économique des cantons français*, Paris, 18 p.

Approche Typologique d'un Espace Intermediaire

centres. Le taux de chômage y atteint en moyenne 19 %, ce qui témoigne d'une grave crise de l'emploi.

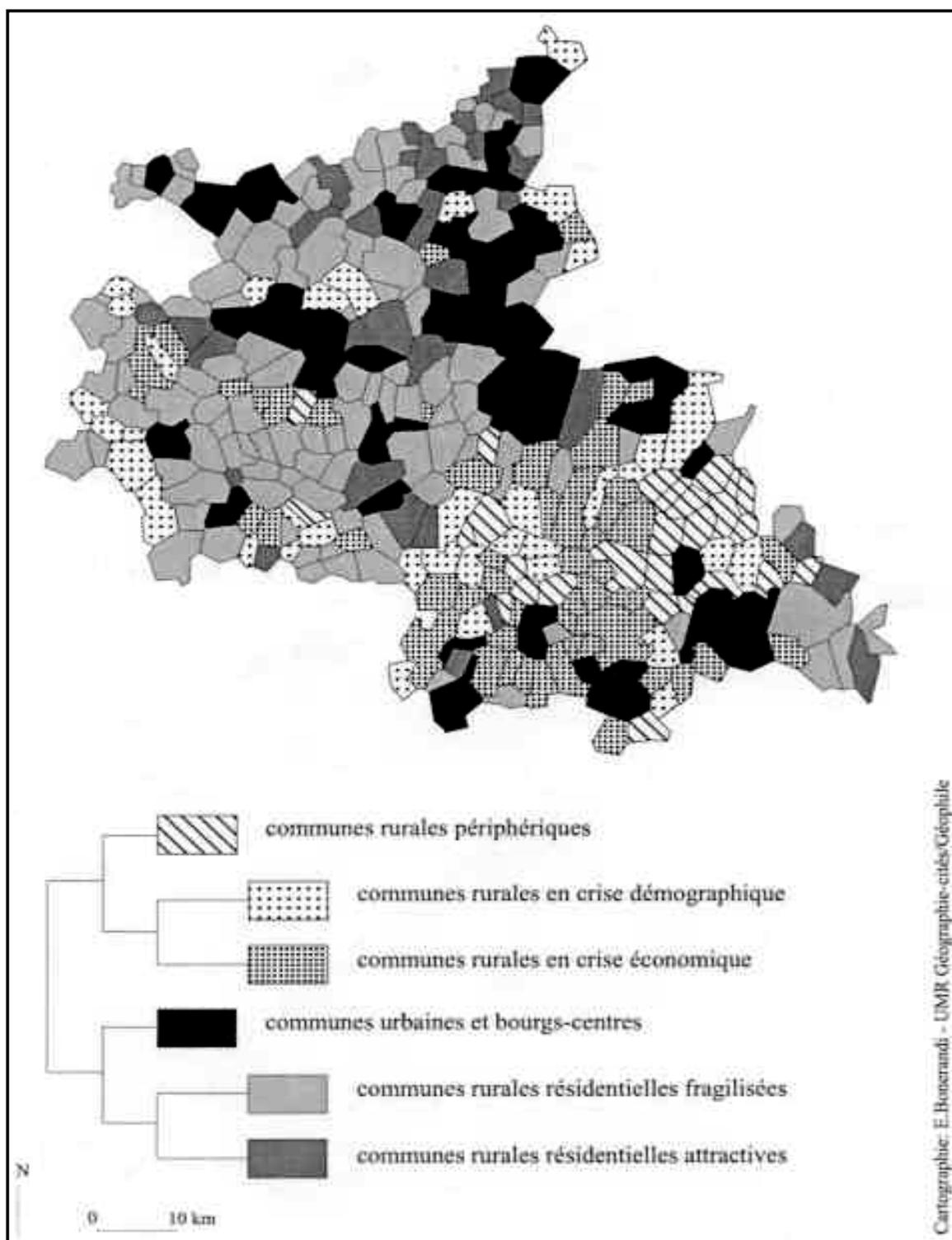


Figure 4. Typologie socio-économique des communes de Thiérache.

L'évolution de la population et des actifs employés est largement négative (respectivement -10 % et -18,7 % entre 1975 et 1990) entraînant un vieillissement relatif de la population par manque de renouvellement démographique. Ces communes concentraient 56,2 % de la population active employée en 1975, elles n'en comptent plus que 53,7 %. Cette

BONERANDI

situation révèle une certaine inquiétude quant au devenir de l'espace thiérachien dont les éléments structurants connaissent une dégradation avancée et ne jouent plus totalement leur rôle moteur. Ce groupe comporte des pôles d'emploi et de services en difficulté (Fourmies, Avesnes-sur-Helpe et Hirson), des pôles qui se maintiennent ou se renforcent (Vervins, La Capelle, Le Nouvion-en-Thiérache ou Boué) et des bourgs-centres qui exercent plutôt une fonction de services à la population (Signy-le-Petit ou Signy-l'Abbaye).

Le quatrième groupe rassemble 54 communes dont la cohérence se fait par la négative. Les indicateurs témoignent d'une situation de crise socio-économique avancée: perte de 23,6 % des actifs employés entre 1975 et 1990, taux de chômage de 19 %, taux d'actifs employés (30,4 %) et taux d'activité féminine (27,0 %) les plus faibles. À cette situation de profonde dégradation économique s'ajoute une perte démographique conséquente (-12 % entre 1975 et 1990). Ces **communes rurales en crise économique** forment un ensemble continu du canton d'Hirson à celui de Chaumont-Porcien. L'Avesnois est relativement épargné en raison d'un enclavement moindre qui permet aux actifs en difficulté de rechercher un travail en dehors de la zone. Ce groupe de communes est certainement le plus caractéristique de la situation régionale. C'est celui qui, outre les pôles d'emploi urbains, a connu la dégradation la plus brutale. Ces communes, bien que rurales (taille moyenne de 219 habitants) ont à gérer des problèmes socio-économiques similaires à ceux des pôles urbains.

Le cinquième groupe de communes est plus complexe. Sa cohérence est assurée par une situation démographique dégradée entraînant un vieillissement de la population. Les plus de 60 ans sont plus nombreux que les moins de 20 ans (26 % contre 24,5 %). Les indicateurs économiques, s'ils sont négatifs, restent cependant moins défavorables que ceux du groupe précédent. Il s'agit de **communes rurales en crise démographique**. Leur relative proximité géographique aux pôles d'emploi locaux leur assure encore un certain seuil en matière de population active mais la tendance en fait des communes de résidents âgés. Elles se présentent en continuité spatiale des communes résidentielles fragiles, comme si elles en représentaient le devenir. Cependant, certains indicateurs peuvent les faire évoluer vers une nouvelle fonction résidentielle et récréative temporaire. Le taux de résidences secondaires (14,6 %) ainsi qu'un taux de vacance relativement élevé (10,3 %) peut les entraîner vers une situation de communes résidentielles permanentes pour personnes âgées et temporaires pour résidents originaires de l'extérieur.

Le dernier groupe rassemble 26 communes qui se distinguent de toutes les autres par un taux de non-salariat largement majoritaire (63 %) corrélé au taux de migrants alternants le plus faible (31,5 %). L'agriculture assure dans ces communes la majeure partie des emplois et permet le maintien d'un taux d'actifs employés décent. Cependant, les indicateurs démographiques et socio-économiques sont largement négatifs. Ce sont 24 % de la population et 27 % des actifs employés qui ont disparu depuis 1975. Le taux de chômage y est très faible (7,6 %) en raison de la présence d'une population vieillie (31,5 % de plus de 60 ans contre 20 % de moins de 20 ans). Ces communes sont éloignées des pôles principaux, leur niveau d'équipement est quasiment inexistant et le taux de vacance des logements est élevé (12,8 %). C'est dans ce groupe que l'on trouve les caractéristiques du rural profond ; il s'agit de **communes rurales périphériques**. Cependant, un indicateur révèle un nouvel usage résidentiel pour ce type de communes: 18 % des logements sont des résidences secondaires, ce qui assure un certain maintien du bâti. On trouve ces communes essentiellement dans les Ardennes, ponctuellement en Thiérache de l'Aisne, mais il n'y en a aucune dans l'Avesnois.

Cette classification fait ressortir la faiblesse générale de l'attractivité et du dynamisme tout en particularisant les types de dégradation, plutôt démographique ou plutôt socio-économique, ainsi que leur caractère plus ou moins prononcé. Le devenir de nombre de communes est incertain. Nombreuses sont celles à pouvoir basculer dans une dégradation, notamment démographique, plus avancée, même si un certain nombre révèle des éléments de reprise liés à un desserrement du peuplement. La fragilité des pôles d'emploi et de services qui assurent avec difficulté la structuration de l'espace est un élément essentiel à prendre en compte dans l'évolution générale.

L'analyse du récent recensement de la population de 1999, en cours de publication, apportera des éléments nouveaux et des réponses, au moins partielles, sur les trajectoires communales différenciées.

Approche Typologique d'un Espace Intermediaire

Conclusions

La Thiérache ne correspond pas au modèle des espaces ruraux renaissants. L'analyse spatiale ne laisse pas apparaître d'éléments nets de reprise et de réancrage en liaison avec des fonctions résidentielles et récréatives conquérantes que l'on peut observer ailleurs en France et dans les pays occidentaux (KAYSER B., 1990). Pourtant, des signes de cette nature se font jour, même s'ils sont pour le moins diffus et ponctuels.

Dans le même temps, l'espace ne correspond pas au modèle le plus courant de la "*crise rurale*" qui touche de préférence les zones de très faibles densités, communément reconnues sous l'appellation de "*diagonale du vide*".

La Thiérache est ailleurs. Elle correspond à ces espaces majoritairement ruraux mais sans exclusivité, qui présentent des formes incomplètes d'urbanité et dont l'activité se partage historiquement entre l'agriculture et l'industrie, même si les services tendent à gagner en intensité, rejoignant en cela l'évolution socio-économique générale. Il s'agit donc d'un espace intermédiaire dont l'étude renvoie au questionnement sur l'emploi en milieu rural à un moment où le débat semble se limiter à définir les espaces ruraux comme des espaces avant tout résidentiels ou récréatifs alors que des hommes et des femmes y travaillent également, et peut-être avant tout⁸.

A l'heure où les hommes vivent dans une société de mobilité accrue, la diminution de la population n'est pas un handicap définitif à condition qu'un seuil de viabilité soit maintenu. Sans "oser le désert", une configuration moins dense peut être envisagée si elle est alliée à une démarche de qualité. Qu'il s'agisse de vendre un cadre naturel préservé, une main-d'œuvre laborieuse et peu absentéiste, une situation qui, si elle n'est pas centrale, n'est pas totalement enclavée, d'implanter des équipements scolaires performants, ou de mettre en valeur une commune par des aménagements paysagers de qualité, c'est avant tout l'attractivité qui est recherchée.

La dynamique résidentielle permanente ou temporaire est un fait reconnu sur une partie de l'espace. Elle permet le maintien et la rénovation du bâti existant même si celui-ci est occupé de façon périodique. On observe un recul des départs définitifs, à la différence de ce qui était enregistré dans les années 1950 ou 1960, même s'il ne s'agit pas forcément d'une signe d'amélioration et plutôt d'un renforcement de l'inertie spatiale.

A la faveur de l'allongement des études et de la précarité de l'installation dans la vie active, les jeunes continuent à fréquenter leur espace d'origine. Ne serait-ce que pour revenir voter au pays, ils favorisent le maintien d'un lien durable. De nouveaux habitants s'installent à la recherche du calme ou d'une opportunité foncière intéressante. La pression locative en témoigne. Les Thiérachiens, s'ils s'exilent dans la journée continuent à résider sur place.

Il ne s'agit pas de faire de la Thiérache le énième poumon vert des espaces densément urbanisés mais de définir les modalités d'un développement humain et spatial viable.

La recherche de la qualité entraîne des effets économiques positifs, des créations d'emploi quand il s'agit de vendre le modèle de l'usine à la campagne, de maintenir les commerces, voire de favoriser l'apparition de multi-commerces ou des multi-services liés à la permanence d'un seuil démographique acceptable.

Cette nouvelle voie participe de l'équilibre des territoires à plus grande échelle. Elle ne signe pas la fin des espaces ruraux anciennement industrialisés.

Bibliographie

Beteille, R. (1994), *La crise rurale*, Paris, PUF, Que sais-je? n°2914, 127 p.

Bonerandi, E. (1999), *Devenir des espaces ruraux en crise et rôle des élus locaux - l'exemple de la Thiérache*, doctorat nouveau régime, Université de Paris 1, 586 p.

⁸La problématique de l'emploi en milieu rural avait été relancée en 1995 par l'ouvrage de Nicole Mathieu sur *L'emploi en milieu rural, une vitalité cachée*, questionnant le rôle des campagnes dans la création d'emploi et dans la recherche de nouvelles formes socio-économiques. L'atlas thématique consacré par le GIP-Reclus à l'espace rural, publié en 1998, fait peu de cas de ce thème privilégiant les dynamiques résidentielles permanentes ou temporaires, les usages récréatifs et la dimension agro-environnementale aux dépens des aspects économiques.

BONERANDI

- Codron, V.** (1996), " Zones d'activités et développement local au cœur d'un territoire frontalier: la Thiérache ", in *Hommes et Terres du Nord*, n°4, pp. 223-232.
- Kayser, B.** (1990), *La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Colin, 316 p.
- Renard, J. P.** (1987), *Etude géographique des marges mitoyennes des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie*, Thèse de doctorat d'Etat, Lille, 2 tomes, 1143 p.
- Tabary, P.** (1976), *Sur le chemin de l'espoir - La Thiérache de l'exode rural à la qualité de la vie*, Vervins, la tribune de la Thiérache, 178 p.
- Vaudois, J.** (1992), "La Thiérache: économie et territoires", in *Comptes-rendus de l'Académie d'Agriculture française*, vol.78, n°5, pp. 13-22.
- *** **Service Départemental D'Aménagement Rural de L'Aisne**, (1969), *La Thiérache, aujourd'hui... demain...*, 52 p. + tableaux et cartes.